



COMMUNE DE GUNSTETT

La commune de GUNSTETT possède **2 défibrillateurs** installés, l'un dans le préau de l'école primaire, l'autre sur la façade de la Maison des Sports et des Loisirs.

Cet appareil permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et peut sauver des vies. Il est très simple d'usage et adapté à tous.

Nous convions toute la population à une démonstration et une initiation à l'utilisation du défibrillateur.

**Jeudi 10 mars 2022 à 19h30
à la Maison des Sports et des Loisirs**

Nous comptons sur vous pour participer à cette séance.



La Maire,
Monique MEYER

